



Après les journées de mobilisation du 7 décembre 2021 et du 11 janvier 2022, la lutte continue et s'amplifie.

D'autres organisations syndicales rejoignent le mouvement et appellent avec la CGT à une journée de mobilisation nationale d'ampleur

## MARDI 1er FÉVRIER 2022

**Dans l'unité, ensemble, intensifions la mobilisation :**

**P** une politique sociale et médico-sociale à la hauteur des besoins,  
**O** stopper la dégradation de nos conditions de travail,  
**U** redonner du sens à nos missions,  
**R** nos salaires, nos emplois...



Préavis de grève et infos sur :  
<http://cd78.reference-syndicale.fr>

**Ensemble, agissons mardi 1er février par la grève et l'action.**

Un préavis de grève national est déposé, nous le doublons d'un préavis de grève local autour de nos revendications spécifiques au Conseil départemental des Yvelines et dans ses Établissements publics (CMP, MEY).

**Infos et Initiatives en territoire à voir sur notre site CGT**



<https://cd78.reference-syndicale.fr>

**SYNDICAT CGT du Conseil Départemental des Yvelines**  
Tel 06.71.78.55.10 Mail [cgt@yvelines.fr](mailto:cgt@yvelines.fr)

# APRÈS LE 7 DÉCEMBRE, AMPLIFIONS LA MOBILISATION LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER !

Le 7 décembre, une journée de mobilisation a rassemblé plus de 50 000 professionnels du secteur social, médico-social et socio-éducatif. Malgré ces mobilisations historiques, le gouvernement n'a même pas daigné recevoir dignement une délégation, envoyant des représentants ne maîtrisant pas le sujet et sans aucune proposition. C'est inacceptable !

DANS LE PUBLIC COMME DANS LE PRIVÉ, LES CONSTATS SONT POURTANT CONNUS :

Dégradation des conditions de travail de l'action sociale et médico-sociale, dans le privé et le public : structures en sous-effectif et difficultés de recrutement, qui impactent la santé au travail. Ces phénomènes sont aggravés par la crise sanitaire.

Salaires en-dessous du Smic, salaires non revalorisés à la hauteur de nos diplômes et de nos qualifications : secteur déconsidéré depuis de longues années, absence de reconnaissance tant des qualifications que salariale, exclusion des mesures salariales du Ségur de la santé

Perte de sens de nos métiers : prédominance des dispositifs normés au détriment de l'accompagnement personnalisé, limite du concept de "société inclusive", inconvénients de la classification des actes (SERAFIN-PH), mise en concurrence entre acteurs du secteur, sont autant d'éléments qui vont à l'encontre du principe d'accompagnement des plus démunis vers l'émancipation

Les conséquences sont à l'avenant : souffrance au travail, épuisement professionnel, burn out, dégradation de la qualité des accompagnements des usagers et paupérisation des salariés des secteurs Social, Médico-Social, de la protection de l'enfance, de l'insertion, de la petite enfance et de l'Aide à domicile.

## NOS REVENDICATIONS sont claires :

- 183 € pour toutes et tous sans contrepartie, pour un rattrapage général de 300 €
- Le maintien et amélioration de toutes nos conventions collectives
  - Augmentation de la valeur du point
  - Un juste financement des structures
- Dégel du point d'indice pour la Fonction Publique
- La revalorisation des métiers du social et du médico-social
- La fin des contrats précaires (interim, cdd à répétition, contractuels ...)
- Des conditions de formation dignes
  - La fin de la marchandisation du travail social pour grand service public de l'action sociale et médico-sociale
  - Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FSU, SUD, CNT et FO action sociale ainsi que le groupe « rencontres du travail social en lutte » font un constat unanime : les professionnels du travail social malgré leurs différentes mobilisations, ne sont toujours pas entendus !

Face à au mépris des pouvoirs publics, et des organisations patronales, il est indispensable de maintenir la pression et de faire entendre notre voix : Pour cela continuons à développer un rapport de force d'ampleur.

Nos organisations appellent les salariés à se réunir partout en assemblées générales, définir leurs cahiers de revendications, interpellier leurs employeurs...

## Poursuivons et amplifions la mobilisation le 1<sup>er</sup> février par une journée nationale de grève et de manifestations du social et du médico-social !

**MANIFESTATION le 1er février 13H30 à PARIS**  
devant la Direction Générale de la Cohésion Sociale  
place des 5 martyrs du Lycée Buffon PARIS 14<sup>ème</sup>  
(M° Montparnasse)